



L'Investissement Direct Étranger vers les Pays en Voie de Développement : Rôle des Traités Bilatéraux d'Investissement et de la Qualité des Institutions

KHOURI Nabil

Résumé

Cette étude traite de l'impact des Traités Bilatéraux d'Investissement (TBI) et de la qualité des institutions dans les pays d'accueil en développement, sur les afflux d'Investissement Direct Étranger (IDE) vers ces pays. Nous disposons des données en panel de 81 pays d'accueil en développement, observés sur la période 1995-2005. Il ressort que les TBI exercent un impact positif significatif sur les IDE en direction des pays de notre échantillon. Il semble que les pays en développement qui reçoivent plus d'IDE sont ceux qui ont ratifié le plus de traités bilatéraux d'investissement avec les principaux pays exportateurs de capitaux, qui sont ouverts économiquement et qui jouissent d'un climat des affaires libre. L'indice d'efficacité du gouvernement et l'indice de qualité de la régulation semblent être les meilleures mesures de la qualité des institutions dans le pays d'accueil. Il ressort également que les TBI agissent plutôt comme des substituts à la qualité des institutions du pays d'accueil. Par ailleurs, le niveau d'éducation, les dotations en infrastructure de télécommunication et le degré de liberté économique semblent être d'importants déterminants des IDE vers les pays en développement.

Mots Clefs

Investissement Direct Étranger (IDE), Traités Bilatéraux d'Investissement (TBI), Qualité des Institutions.

Abstract

This article analyzes the impact of Bilateral Investment Treaties (BIT) and institutional quality in host countries, on Foreign Direct Investment (FDI) flows to developing countries. Our analysis uses panel data on 81 developing countries during the period 1995-2005. The results indicate that BITs have a significantly positive impact on FDI flows to developing countries. Countries with a higher cumulative number of BITs, and great degree of openness to trade and economic freedom receive more FDI. The results also suggest that BITs function as substitutes for institutional quality in host countries. Besides, the index of government effectiveness and the index of regulatory quality seem to be good proxies for the institutional quality in host country. Furthermore, education, infrastructures in telecommunication and the degree of economic freedom seem to be strong determinants of FDI flows to developing countries.

Keywords

Foreign Direct Investment, Bilateral Investment Treaties, Institutional Quality

1. Introduction

Selon la CNUCED (2007), l'IDE¹ représente aujourd'hui la principale composante des flux de capitaux vers les pays en développement. L'IDE peut être défini comme une combinaison de capital, technologie, marketing, entrepreneurship, et de compétences humaines (De Mello, 1999, p.134). En 2000, l'IDE représentait 60 % du total des entrées de capitaux dans les pays en développement, contre 25 % en 1990 et 6 % en 1980. Cette évolution traduit un changement d'attitude des pays à l'égard de l'IDE. L'expression « Traité Bilatéral d'Investissement »² désigne, selon la CNUCED (2007), l'accord passé entre deux pays dans le but de promouvoir les investissements directs de l'un chez l'autre, et aussi de protéger réciproquement les investissements et les investisseurs dans les deux pays signataires du traité. Généralement, un traité bilatéral d'investissement aborde les sujets suivants : domaines d'investissement, conditions d'implantation, traitement équitables des investisseurs des deux pays, traitement de la nation la plus favorisée, compensations en cas de préjudices, garantie de libre transfert des fonds, mécanismes de règlement des différends investisseur-État,...Etc.³

L'objet de cet écrit est de tenter de répondre aux questions :

- Quel est l'impact des TBI sur les afflux d'IDE dans les pays d'accueil en développement ?
- Quel est l'impact de la qualité des institutions du pays d'accueil sur son attractivité vis-à-vis des IDE ? les TBI sont-ils des

¹ L'abréviation « IDE » désigne l'Investissement Direct Étranger.

² L'abréviation « TBI » désigne le Traité Bilatéral d'Investissement.

³ Le premier traité bilatéral d'investissement remonte à 1959 entre l'Allemagne et le Pakistan. La CNUCED (2007) recense 2500 traités bilatéraux d'investissement dans le monde (total cumulatif fin 2005), la majorité a été signée après 1990. L'un des aspects importants du traité bilatéral d'investissement est le mécanisme de règlement des différends investisseur-État, qui prévoit en général, le recours à l'arbitrage international.

substituts ou des compléments à la qualité des institutions dans les pays d'accueil ?

2. Les théories de l'IDE : Revue de littérature.

Calvet (1981) soutient que Stephen Hymer (1960) a été le premier économiste à proposer une théorie de l'IDE. Cette notion était un point aveugle des théories classiques et néoclassiques de l'économie internationale.¹ Hymer (1960) bâtit sa théorie sur l'hypothèse d'imperfection des marchés (différenciation des produits, économies d'échelle, l'accès privilégié à l'information,...etc.). Selon Hymer (1960), l'IDE dépend étroitement des avantages comparatifs de l'entreprise multinationale et du degré d'imperfection des marchés pour ces avantages. Plus l'imperfection des marchés est grande, plus l'entreprise multinationale aura tendance à réaliser des IDE ou des opérations de contrôle d'entreprises à l'étranger. Il considère que l'IDE est la réponse optimale de l'entreprise multinationale à l'imperfection des marchés.

Vernon (1966 et 1979) propose une interprétation dynamique des liens entre le commerce international (importations et exportations) et l'IDE. La thèse du cycle de vie international du produit de Vernon (1966 et 1979) est un prolongement naturel de la théorie Ricardienne de l'avantage comparatif. Les différences en dotation technologique expliquent la spécialisation internationale entre pays innovateurs (pays industriels leaders), pays imitateurs précoces (autres pays industriels) et pays imitateurs tardifs (pays en développement). A mesure qu'un bien intensifié en R&D se banalise, sa production est abandonnée par le pays innovateur et transférée

¹ Smith (1776) et Ricardo (1817) écartaient l'IDE de leurs champs d'analyse en raison des hypothèses sur lesquelles reposaient leurs modèles (marché parfait et concurrence pure, immobilité des facteurs de production, similitude des niveaux technologiques, rendements constants d'échelle,...etc.). Heckscher et Ohlin (1919 et 1933) soutenaient que les échanges de biens servent de substitut à la mobilité des facteurs.

d'abord vers les pays imitateurs précoces et ensuite vers les pays imitateurs tardifs. La théorie éclectique de Dunning (1979) stipule que l'entreprise préfère investir à l'étranger (plutôt que d'exporter ou de céder une licence) si trois familles d'avantages sont réunies : les avantages de propriété, de localisation et d'internalisation.

Les avantages de propriété englobent les produits compétitifs, l'avantage technologique, les brevets, le savoir-faire ou connaissances spécifiques, les avantages financiers,...etc. Les avantages de localisation englobent le prix et qualité des inputs, les coûts de transport, la distance culturelle,...etc. Quant aux avantages d'internalisation, il s'agit souvent selon Dunning (1979) de baisser les coûts de transaction, réduire l'incertitude, contrôler l'offre et la qualité,...etc. Dunning (1979) soutient que le choix des entreprises pour l'IDE est stimulé lorsque elles réunissent simultanément les trois familles d'avantages. D'autre part, Brainard (1993 et 1997) propose une approche basée sur des hypothèses de concurrence imparfaite, de différenciation de produits et d'économies croissantes d'échelle. L'auteur met en avant un arbitrage des entreprises multinationales entre les avantages de proximité et les avantages de concentration. Des IDE de type horizontal apparaissent lorsque : les avantages de s'implanter à proximité des consommateurs sont supérieurs aux avantages de concentration des activités sur un site donné, ceci est particulièrement vrai lorsque : la demande du marché d'accueil est forte, des économies d'échelle peuvent être réalisées entre les différents sites de production, les coûts d'implantation sont relativement faibles et les coûts commerciaux sont élevés.

3. Spécification du modèle économétrique

L'objet de cette section est d'estimer, à partir de données en panel, l'impact des traités bilatéraux d'investissement sur les afflux d'IDE dans les pays d'accueil en développement. Pour ce faire, nous disposons d'un échantillon de 81 pays d'accueil en développement observés sur la période 1995-2005. L'intérêt que nous portons pour les méthodes de l'économétrie des données en panel, réside dans le fait qu'elles permettent d'étudier le phénomène de l'IDE dans sa diversité

comme dans sa dynamique. Notons que Sornarajah (1986) suggère que l'attractivité vis-à-vis des IDE dépend beaucoup plus du climat économique et social dans les pays d'accueil, et que l'impact des traités bilatéraux d'investissement est très limité. Driemeier (2003) ne trouve pas d'impact significatif des TBI sur les afflux d'IDE sur la période 1980-2000.

Salacuse et Sullivan (2005) mettent en évidence, pour la période 1991-2000, un impact positif des traités bilatéraux d'investissement sur les afflux des IDE, uniquement pour ceux conclus avec les Etats-Unis (comparativement aux autres pays de l'OCDE). Neumayer et Spess (2005) trouve un impact positif des traités bilatéraux d'investissement sur les afflux d'IDE dans les pays en développement, pour la période 1970-2001, mais cet impact est conditionné par la qualité des institutions dans les pays d'accueil. A la lumière des écrits présentés, nous nous posons la question de savoir si les traités bilatéraux d'investissement ratifiés par les pays de notre échantillon ont eu un impact sur les entrées d'IDE dans ces pays. Ensuite, si l'impact est positif, nous cherchons à savoir si les traités bilatéraux d'investissement agissent comme des substituts ou des compléments à la qualité des institutions dans les pays d'accueil. Nous nous attendons, à priori, à trouver un impact positif des traités bilatéraux d'investissement, et à un effet de substitution vis-à-vis de la qualité des institutions dans les pays d'accueil.

3.1. La variable à expliquer

Nous retenons la variable à expliquer suivante : « *Le ratio des flux nets entrants d'IDE rapportés au PIB du pays d'accueil* ». Selon Asiedu (2002), il s'agit de la variable à expliquer usuelle dans la littérature économique. Celle-ci rend compte du poids des afflux d'IDE dans l'économie d'accueil et traduit ainsi, son l'attractivité.

3.2. Les variables explicatives

La théorie éclectique de l'IDE de Dunning (1979) met en lumière les avantages de localisation comme principaux déterminants des IDE. Le choix du lieu d'implantation se fait essentiellement par rapport aux avantages comparatifs des pays hôtes. Les motivations des investisseurs étrangers sont généralement liées à la recherche de gains d'efficacité : main d'œuvre qualifiée, faibles coûts salariaux, taille du marché, ouverture économique, stabilité politique, infrastructures,...etc.

Par ailleurs, la CNUCED (2002) soutient que les choix des investisseurs internationaux se fondent essentiellement sur les données fondamentales de l'économie. Les facteurs au niveau du secteur ou de la firme ne prennent de l'importance qu'après que les facteurs au niveau du pays d'accueil soient devenus positifs. Lorsque le pays d'accueil remplit les conditions requises en matière de données fondamentales (infrastructures, capital humain, croissance économique...), il peut espérer faire partie de la « *short list* » des investisseurs étrangers (Wilhelms, 1998, p.33). A la lumière des écrits présentés précédemment, nous retenons les variables explicatives suivantes :

3.2.1. Le nombre de traités bilatéraux d'investissement ratifiés par le pays d'accueil

Neumayer et Spess (2005) admettent que le traité bilatéral d'investissement est le plus important mécanisme légal international de promotion et de gouvernance des IDE. Les pays en développement investissent du temps et des ressources pour négocier et conclure des traités bilatéraux d'investissement qui limitent leur souveraineté, dans l'espoir de voir affluer plus d'IDE dans leurs économies. Nous construisons la variable suivante : total cumulatif jusqu'à l'année « t » (t varie de 1995 à 2005) des traités bilatéraux d'investissement ratifiés par le pays d'accueil « n » (n indique l'un des 81 pays de l'échantillon) avec les pays de l'OCDE rapporté aux flux sortants d'IDE des pays de l'OCDE de l'année t (en % des flux sortants d'IDE

de la même année dans le monde).¹ . Nous nous attendons, à priori, à trouver un impact positif des traités bilatéraux d'investissement sur les afflux des IDE dans les pays d'accueil.

3.2.2. La qualité des institutions dans le pays d'accueil

Asiedu (2002) admet que la qualité des institutions améliore le climat des affaires dans les pays en développement, et par conséquent leur attractivité à l'IDE. Nous nous référons à la Banque Mondiale (2007b) qui mesure la qualité des institutions par les indices suivants :²

- L'indice d'efficacité du gouvernement mesure la qualité du service public, l'indépendance de l'administration des pressions politiques, la crédibilité et la responsabilisation du gouvernement et le poids de la bureaucratie.
- L'indice de qualité de la régulation mesure la capacité du gouvernement à formuler et à implémenter des politiques saines de promotion et de développement du secteur privé.
- L'indice de la règle de loi mesure le degré de confiance et de respect des agents économiques vis-à-vis des lois et règles qui organisent la société (mise en application des contrats, qualité de la justice et de la police,...etc.).
- L'indice de contrôle de la corruption mesure le degré de corruption des pouvoirs publics et le niveau d'influence des intérêts privés.

¹ Nous prenons en considération uniquement les pays de l'OCDE principaux exportateurs de capitaux pour la période 1995-2005, à savoir : l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Danemark, la Finlande, la France, l'Allemagne, la Grèce, l'Islande, l'Irlande, l'Italie, le Japon, la Corée (rép.), le Luxembourg, les Pays-Bas, la Nouvelle Zélande, la Norvège, le Portugal, l'Espagne, la Suède, la Suisse, le Royaume-Uni, les Etats-Unis (24 pays développés). Ainsi, sont exclus les pays en développement de l'OCDE.

² Les indices prennent des valeurs de -2,5 (mauvaise note) à +2,5 (bonne note). Il reflète l'opinion issue des sondages auprès des experts, instituts de recherche, think tanks, ONG et organismes internationaux.

3.2.3. La stabilité politique dans le pays d'accueil

La stabilité politique et la démocratie procurent un environnement favorable à l'investissement. De façon générale, les régimes démocratiques respectent les libertés civiles, les règles de loi et les droits de propriété, ils offrent ainsi un climat de confiance aux investisseurs étrangers. Le risque politique exprime la menace de déstabilisation et de soumission à l'arbitraire, au mépris de l'Etat de droit dans le pays d'accueil. L'entreprise qui investit à l'étranger évalue le risque politique selon sa probabilité d'impact à court et moyen terme sur le retour sur investissement.

Nous nous référons à l'indice « *Political Stability and Absence of Violence* »¹ (stabilité politique et absence de violence) qui figure dans la base de données « *Aggregate Governance Indicators 1996-2006* » de la Banque Mondiale (2007b). Dans notre modèle, nous nous attendons à ce que l'indice de stabilité politique ait un impact positif sur les afflux des IDE.

3.2.4. Le capital humain dans le pays d'accueil

Borensztein et al. (1998) soutiennent que les IDE contribuent à la croissance économique des pays en développement, seulement si le pays d'accueil dispose de capacités suffisantes d'absorption des technologies avancées. En conséquence, Il paraît important pour un pays en développement que sa population ait un niveau minimum d'instruction, pour que le pays puisse attirer des IDE et surtout exploiter pleinement les retombées des IDE sur sa croissance économique. L'éducation permet d'augmenter les compétences et les capacités au travail de la main d'œuvre locale. Pour mesurer les dotations en capital humain des pays d'accueil, Ram et Zhang (2002)

¹ Cet indice estime la possibilité de voir le gouvernement déstabilisé par des moyens non constitutionnels comme la violence et le terrorisme. L'indice prend des valeurs de « -2,5 » (instabilité parfaite) à « +2,5 » (stabilité parfaite). Il reflète l'opinion issue des sondages auprès des experts, instituts de recherche, think tanks, ONG et organismes internationaux (données disponibles à partir de 1995).

se réfèrent aux travaux de Barro et Lee (2002) qui proposent la variable de la moyenne des années d'éducation de la population âgée de 15 ans et plus, de 1960 à 2000 pour pratiquement tous les pays dans le monde.¹ Dans notre modèle, nous nous attendons à ce que la variable des dotations en capital humain, mesurée par la variable de Barro et Lee (2002), aient un impact positif sur les afflux d'IDE.

3.2.5. Les dotations en infrastructures du pays d'accueil

Les dotations en infrastructures du pays d'accueil et les services qui les accompagnent peuvent influencer significativement sur l'attrait du pays vis-à-vis des IDE. Wheeler et Mody (1992) soutiennent que des infrastructures développées (particulièrement dans les télécommunications) augmentent la productivité des investissements et stimulent les afflux d'IDE vers le pays. Nous utilisons le nombre de lignes téléphoniques par 1000 habitants pour rendre compte des dotations en infrastructures de télécommunication du pays d'accueil. Le téléphone est le premier moyen de communication que les investisseurs étrangers potentiels cherchent lorsqu'ils prospectent pour un site futur d'IDE dans un pays en développement (Wilhelms, 1998, p.34). Nous nous attendons à ce que la variable des dotations en infrastructures physiques ait un impact positif sur les afflux d'IDE dans les pays de notre échantillon.

3.2.6. Le degré d'ouverture économique du pays d'accueil

L'ouverture économique augmente la productivité des projets d'IDE dans la mesure où elle permet aux entreprises un accès sans contrainte à tous les types d'intrants. Chakrabarti (2001) soutient que l'ouverture économique influence positivement les flux d'IDE, à

¹ Barro et Lee (2002) présentent des données à fréquence quinquennale (observations à 5 ans d'intervalle). Sachant que la moyenne des années d'éducation de la population évolue lentement dans le temps, nous reproduisons l'observation de 1995 pour 1996 à 1999 et enfin, l'observation de l'année 2000 pour 2001 à 2005.

travers la libéralisation commerciale et une meilleure compétitivité. Dans notre modèle, nous nous attendons à ce que le degré d'ouverture économique des pays d'accueil (total importations et exportations en % du PIB) ait un impact positif sur les entrées d'IDE.

3.2.7. Disponibilité des ressources naturelles du pays d'accueil

Onyeiwu (2000) note que c'est grâce à leurs ressources naturelles que des pays comme l'Arabie Saoudite, le Qatar et l'Algérie monopolisent une part importante des flux d'IDE vers la région d'Afrique du Nord et du Moyen Orient. Morisset (2000) fait remarquer que la disponibilité des ressources naturelles attire les IDE dont l'objet est de s'approvisionner régulièrement en matières premières nécessaires à la production (*resource seeking*).

Nous utilisons le ratio des exportations d'hydrocarbures et minières rapportées aux exportations totales, pour capturer l'effet des dotations en ressources naturelles. Dans notre modèle, nous nous attendons à ce que cette variable ait un impact positif.

3.2.8. Le climat des affaires dans le pays d'accueil

Le climat des affaires désigne au sens large l'environnement juridique, économique, fiscal et financier dans lequel évoluent les entreprises. Nous nous référons à l'indice de liberté économique de la Heritage Foundation (2007). Dans notre modèle, nous nous attendons à ce que cette variable ait un impact positif sur les afflux des IDE dans les pays d'accueil. Le rapport « *Index of Economic Freedom* » est une publication annuelle élaborée par les économistes de la *Heritage Foundation* et du *Wall Street Journal* (données disponibles à partir de 1995). L'expression 'liberté économique' désigne selon la Heritage Foundation (2007) la possibilité offerte aux individus et aux entreprises de travailler, produire, consommer, investir et posséder ; et ce en toute liberté, c'est-à-dire, sans contrainte, sans interdiction ni limitation. L'indice prend des valeurs de 0 (environnement totalement restrictif) à 100 (environnement parfaitement libre).

3.2.9. Les fondamentaux macroéconomiques du pays d'accueil.

- La croissance économique : le taux de croissance du PIB réel mesure l'attractivité du marché d'accueil, nous nous attendons à ce que cette variable ait un impact positif sur les afflux d'IDE.
- L'inflation : est approchée par le taux de variation annuelle de l'indice des prix à la consommation, elle rend compte de la stabilité économique. Nous nous attendons à ce que cette variable ait un impact négatif sur les afflux d'IDE.
- Le poids de l'endettement extérieur dans l'économie d'accueil : est calculé par le ratio du montant de la dette extérieure en pourcentage du PIB du pays d'accueil. Nous nous attendons à ce que cette variable ait un impact négatif.

3.3. Spécification du modèle économétrique

Nous disposons de données relatives à $N = 81$ pays d'accueil en développement sur $T = 11$ périodes (1995 à 2005), $n = 1, \dots, N$ désigne l'indice des pays, $t = 1, \dots, T$ désigne l'indice des périodes, b_0 est la constante et w_{nt} un terme d'erreur. Notre modèle est :¹

$$\begin{aligned} FDI_{nt} = & b_{0nt} + b_{1nt}BIT_{nt} + b_{2nt}QUALITY_{nt} + \\ & b_{3nt}POLITRISK_{nt} + b_{4nt}SCHOOL_{nt} + b_{5nt}OPEN_{nt} + \\ & b_{6nt}INFRA_{nt} + b_{7nt}NATUR_{nt} + \\ & b_{8nt}FREEDOM_{nt} + b_{9nt}CONTROL_{nt} + w_{nt} \end{aligned}$$

¹ Voir en Annexes : les pays en développement de l'échantillon (tableau 1), les variables retenues dans notre modèle empirique (tableau 2), les sources des données (tableau 3), les statistiques descriptives (tableau 4), la matrice de corrélation des variables (tableau 5) et les résultats des régressions (tableau 6).

FDI	: Afflux nets entrants d'IDE en % du PIB.
BIT	: Total cumulatif des traités bilatéraux d'investissement ratifiés avec les pays de l'OCDE.
QUALITY	: différentes mesures de qualité des institutions (voir en annexe le tableau 2).
POLITRISK	: Indice de stabilité politique.
SCHOOL	: Moyenne des années d'éducation de la population âgée de 15 ans et plus.
OPEN	: degré d'ouverture économique.
INFRA	: Dotations en infrastructures de télécommunication (nombre lignes téléphoniques par 1000 habitants).
NATUR	: Exportations d'hydrocarbures et minières rapportées aux exportations totales.
FREEDOM	: Indice de liberté économique.
CONTROL	: Fondamentaux macroéconomiques (croissance économique, inflation,... etc.).

4. Régressions, résultats et interprétations.

Toutes les régressions sont effectuées sous Stata 9.2. La première étape de notre analyse consiste à vérifier la présence des effets individuels dans nos données. Pour des données en panel de la forme suivante $Y_{nt} = \gamma + X_{nt}\beta + u_n + e_{nt}$ ($e_{nt} \sim iid$), les effets individuels sont captés par le terme u_n . On présente graphiquement ces effets individuels par une intercepte propre à chaque individu. Pour vérifier la présence des effets individuels, nous testons l'hypothèse

nulle $H_0 : u_n = 0$ dans la régression précédente. Le résultat du test donne une P-value qui indique que l'hypothèse nulle est rejetée, la présence des effets individuels est donc confirmée. Aussi, le test de Hausman (1978) indique qu'il faut retenir un modèle à effet fixe.

Les régressions par le modèle à effets fixes donnent les résultats présentés dans le tableau 6 en annexe. Il ressort que les déterminants des IDE dans les pays d'accueil en développement sont : les traités bilatéraux ratifiés, le niveau d'éducation, le degré d'ouverture économique, les dotations en infrastructures de télécommunication et l'indice de liberté économique. Il semble que les pays en développement qui reçoivent plus d'IDE sont ceux qui ont ratifié le plus de traités bilatéraux d'investissement avec les principaux pays exportateurs de capitaux, qui sont ouverts économiquement et qui jouissent d'un climat des affaires libre.

L'effet positif des traités bilatéraux d'investissement sur les afflux des IDE dans les pays d'accueil en développement est robuste aux différentes spécifications du modèle empirique. Le coefficient de la variable BIT est stable (il varie de 0.10 à 0.14). L'augmentation de 1% de la variable BIT entraîne, toute chose égale par ailleurs, une augmentation moyenne de 0.10% à 0.14% de la variable à expliquer. Les variables GOV (indice d'efficacité du gouvernement) et REGUL (indice de qualité de la régulation) semblent être les meilleures mesures de la qualité des institutions dans le pays d'accueil.

Aussi, pour savoir si les traités bilatéraux d'investissement agissent comme des substituts ou des compléments à la qualité des institutions dans les pays d'accueil, nous avons introduit les variables interactives suivantes : BIT×GOV, BIT×REGUL, BIT×LAW, BIT×CORUPT, BIT×POLITRISK. Il ressort que tous les termes d'interaction sont négatifs, ce qui nous laisse penser que les traités bilatéraux d'investissement agissent plutôt comme des substituts à la qualité des institutions du pays d'accueil. Ce résultat soutient les conclusions de Neumayer et Spess (2005) qui admettent que les traités bilatéraux d'investissement sont plus efficaces là où la qualité des

institutions fait défaut. Mais notre résultat n'est pas robuste aux différentes spécifications de la qualité des institutions.

Le coefficient statistiquement non significatif de variable explicative CORUPT, avec un terme d'interaction BIT×CORUPT significatif, peut être interprété comme l'effet de CORUPT sur la variable à expliquer FDI lorsque la variable BIT est égal à zéro (voir Braumoeller, 2004). Ceci veut dire que la qualité des institutions, mesurée par CORUPT, n'a pas d'impact significatif sur les afflux des IDE en absence de traités bilatéraux d'investissement. Le terme d'interaction BIT×CORUPT négatif et significatif au seuil de 10%, suggère que les traités bilatéraux d'investissement agissent comme des substituts à la qualité des institutions.

Par ailleurs, le niveau d'éducation (variable SCHOOL) semble jouer un rôle important dans l'attractivité des pays en développement vis-à-vis des IDE. L'augmentation de 1% de la variable SCHOOL entraîne, toute chose égale par ailleurs, une augmentation moyenne de 1.5% à 1.7% des afflux d'IDE (en % du PIB). Robert Reich (1993) soutient que la richesse des nations réside dans leur capital humain. La compétence humaine est une ressource stratégique qui constitue – à terme – un avantage comparatif pour le pays, permettant ainsi d'améliorer son attractivité vis-à-vis de l'IDE. Borensztein et al. (1998) soutiennent que les IDE contribuent à la croissance économique des pays en développement, seulement si le pays d'accueil dispose de capacités suffisantes d'absorption des technologies avancées.

Un niveau d'éducation élevé peut être interprété comme un signe que la main d'œuvre locale est internationalement compétitive et contribue positivement à la productivité et à l'attractivité des IDE. La disponibilité d'une main d'œuvre locale qualifiée facilite l'IDE dans la mesure où cela permet à l'investisseur étranger de faire l'économie des frais de formation.

Les dotations en infrastructures contribuent également aux afflux des IDE dans les pays en développement. L'augmentation de 1% de la variable INFRA entraîne, toute chose égale par ailleurs, une augmentation moyenne de 0.04% à 0.08% de la variable à expliquer. Les infrastructures du pays d'accueil et les services qui les accompagnent peuvent influencer significativement sur l'attrait du pays vis-à-vis des IDE. De bonnes infrastructures, particulièrement dans les domaines des transports et des télécommunications, sont souvent présentées comme des déterminants potentiels des afflux d'IDE (Wheeler et Mody 1992, Asiedu 2002). Morisset (2000) soutient que des infrastructures peu développées (particulièrement dans les télécommunications) augmentent les coûts de production dans le pays d'accueil et réduisent par conséquent, la rentabilité des investissements.

D'autre part, le degré d'ouverture économique du pays d'accueil contribue significativement mais très faiblement aux afflux des IDE dans les pays en développement. L'augmentation de 1% de la variable OPEN entraîne, toute chose égale par ailleurs, une augmentation moyenne de 0.04% des afflux d'IDE (en % du PIB). L'ouverture économique augmente la productivité des projets d'IDE dans la mesure où elle permet aux entreprises un accès sans contraintes à tous les types d'intrants. Lorsque l'IDE est orienté à l'export, alors une économie ouverte est vraisemblablement plus attractive, car les restrictions au commerce extérieur augmentent les coûts de transaction associés aux exportations (Chakrabarti 2001, Noorbakhsh et al. 2001, Asiedu 2002).

Enfin, l'indice de liberté économique (Heritage Foundation 2007), contribue significativement aux afflux d'IDE dans les pays en développement. L'augmentation de 1% de la variable FREEDOM entraîne, toute chose égale par ailleurs, une augmentation de 0.07% de la variable à expliquer. L'expression 'liberté économique' désigne selon la Heritage Foundation (2007) la possibilité offerte aux individus et aux entreprises de travailler, produire, consommer, investir et posséder sans contrainte, sans interdiction ni limitation. Cet

indice reflète en quelque sorte le climat des affaires dans les pays d'accueil. Ainsi, un climat des affaires libre est un signal fort en direction des investisseurs étrangers.

5. Conclusion

Cette étude traite de l'impact des traités bilatéraux d'investissement (TBI) et de la qualité des institutions sur les afflux d'IDE vers les pays en développement. Il ressort que les pays en développement qui reçoivent plus d'IDE sont ceux qui ont ratifié le plus de traités bilatéraux d'investissement avec les principaux pays exportateurs de capitaux, qui sont ouverts économiquement et qui jouissent d'un climat des affaires libre. Il ressort également que les TBI agissent plutôt comme des substituts à la qualité des institutions du pays d'accueil. Ainsi, les TBI sont plus efficaces là où la qualité des institutions fait défaut. L'indice d'efficacité du gouvernement et l'indice de qualité de la régulation semblent être les meilleures mesures de la qualité des institutions dans le pays d'accueil. Par ailleurs, le niveau d'éducation, les dotations en infrastructure de télécommunication et le degré de liberté du climat des affaires semblent être d'importants déterminants des flux d'IDE vers les pays en développement. Nos résultats nous incitent à formuler les recommandations suivantes : pour améliorer leur attractivité vis-à-vis de l'IDE, les pays en développement devraient ratifier plus de TBI avec les principaux pays exportateurs de capitaux dans le monde. Ceci représente un bon signal en direction des investisseurs internationaux, qui peuvent trouver dans les TBI un cadre adéquat de gouvernance des IDE.

Rappelons qu'en règle générale, les TBI garantissent un traitement équitable pour les investisseurs des pays signataires, la possibilité de recours à l'arbitrage international et la liberté de rapatriement des bénéfices et dividendes.

D'autre part, le niveau d'éducation joue un rôle important dans l'attractivité des pays vis-à-vis des IDE. La disponibilité du travail qualifié est aujourd'hui un pré requis à la localisation des IDE. Borensztein et al. (1998) soutiennent que les IDE contribuent à la croissance économique des pays en développement, seulement si le pays d'accueil dispose de capacités suffisantes d'absorption des technologies avancées. En conséquence, Il parait important pour un pays en développement que sa population ait un niveau élevé d'instruction, pour que le pays puisse attirer des IDE. Aussi, la stabilité politique offre un environnement favorable à l'investissement. De façon générale, les régimes démocratiques respectent les libertés civiles, les règles de loi et les droits de propriété, ils offrent ainsi un climat de confiance aux investisseurs étrangers. Le risque politique exprime la menace de déstabilisation et de soumission à l'arbitraire, au mépris de l'Etat de droit dans le pays d'accueil. Par ailleurs, le climat des affaires dans les pays d'accueil en développement, a un rôle important à jouer dans l'attractivité de ces pays. Le climat des affaires désigne au sens large l'environnement juridique, économique fiscal et financier dans lequel évoluent les entreprises. Plus le climat des affaires est libre, plus l'attractivité du pays devrait être plus importante.

ANNEXES

Tableau 1. Liste des pays en développement de l'échantillon

Afrique du Nord Moyen Orient	Afrique Sub-Saharienne	Amérique Latine et Caraïbes	Asie	Europe de l'Est
Algérie	Bénin	Argentine	Bengladesh	Bulgarie
Egypte	Botswana	Barbade	Chine	Chypre (grecque)
Iran	Cameroun	Bolivie	Inde	Hongrie
Jordanie	Congo RDC*	Brésil	Indonésie	Malte
Liban	Congo	Chili	Pakistan	Pologne
Maroc	Ghana	Colombie	Philippines	Roumanie
Soudan	Kenya	Costa Rica	Singapour	Estonie
Syrie	Lesotho	Dominicaine Rép.	Sri Lanka	Lettonie
Tunisie	Malawi	Equateur	Thaïlande	Lituanie
Turquie	Mali	Salvador	Azerbaïdjan	Slovaquie
	Maurice	Guatemala	Kazakhstan	Slovénie
	Mozambique	Haïti	Kirghizstan	Tchèque Rép.
	Niger	Honduras	Tadjikistan	
	Rwanda	Jamaïque	Turkménistan	

	Sénégal	Mexique	Ouzbékistan	
	Sud Afrique Rép.	Nicaragua		
	Swaziland	Panama		
	Tanzanie	Paraguay		
	Togo	Pérou		
	Ouganda	Trinité et Tobago		
	Zambie	Uruguay		
	Zimbabwe	Venezuela		
10 pays	22 pays	22 pays	15 pays	12 pays

Source : Auteur. * ex. Zaïre actuellement République Démocratique du Congo.

Tableau 2. Variables retenues dans le modèle empirique

Variable	Descriptif
FDI	Afflux nets entrants d'IDE en pourcentage du PIB du pays d'accueil (mesure l'attractivité du pays d'accueil).
BIT	Total cumulatif des traités bilatéraux d'investissement ratifiés par le pays d'accueil avec les pays de l'OCDE rapporté aux flux sortants d'IDE des pays de l'OCDE (en % des flux sortants d'IDE de la même année dans le monde).
GOV	Indice d'efficacité du gouvernement de la Banque Mondiale (2007b) – Indicateurs de gouvernance.
REGUL	Indice de qualité de la régulation de la Banque Mondiale (2007b) – Indicateurs de gouvernance
LAW	Indice de la règle de loi de la Banque Mondiale (2007b)
CORUPT	Indice de contrôle de la corruption de la Banque Mondiale (2007b) – Indicateurs de gouvernance.
POLITIRISK	Indice de stabilité politique de la Banque Mondiale (2007b) – Indicateurs de gouvernance.
SCHOOL	Moyenne des années d'éducation de la population âgée de 15 ans et plus (Barro et Lee, 2002).
OPEN	Degré d'ouverture économique : Total des exportations et des importations (en % du PIB du pays d'accueil)
INFRA	Dotation en infrastructure de télécommunication :

	Nombre de lignes téléphoniques par 1000 habitants
NATUR	Exportations d'hydrocarbures et minières (en % des exportations totales) – Disponibilité ressources naturelle
FREEDOM	Indice de liberté économique de la Heritage Foundation (2007)
GROWTH	Taux de croissance du PIB réel (taux croissance économique)
INF	Taux d'inflation (par l'indice des prix à la consommation)
DEBT	Endettement extérieur (en % du PIB du pays d'accueil)

Source : Auteur.

Tableau 3. Sources des données

Variables	Sources des données
FDI, OPEN, INFRA, NATUR, GROWTH, INF, DEBT	World Development Indicators Banque Mondiale (2007a)
GOV, REGUL, LAW, CORUPT, POLITRISK	Aggregate Governance Indicators Banque Mondiale (2007b)
SCHOOL	International Measures of Schooling Years Barro et Lee (2002)
FREEDOM	Index of Economic Freedom Heritage Foundation (2007)
BIT	Bilateral Investment Treaties 1995-2006 CNUCED (2007)

Source : Auteur.

Tableau 4. Statistiques descriptives

Variable	Obs.	Moyenne	Ecart Type	Min	Max
FDI	889	3.47357	4.373247	-3.02938	46.02443
SCHOOL	858	5.517273	2.155214	.76	9.84
INFRA	888	240.9373	294.5819	.3746878	1425.255
OPEN	878	76.61866	37.35308	16.29955	216.2069
NATUR	858	22.852	27.17682	.0262013	98.84443
FREEDOM	860	56.71616	10.7287	25.1	90.1
GROWTH	889	3.86019	3.930551	-16.7	35.22408
INF	863	15.60487	52.76177	-100	1058.374
DEBT	858	.7172611	.6614584	.0118728	9.475607
POLITRISK	889	-.3022126	.8749276	-2.0762	1.523
GOV	891	-.1969651	.7252921	-1.87	2.5
REGUL	891	-.0729938	.834164	-2.06	2.02
LAW	891	-.2988951	.7400362	-2.09	1.82
CORUPT	891	-.3297965	.7196218	-2.08	2.44
BIT	880	9.327158	5.968746	0	23.6267

Source : Auteur.

Tableau 5. Matrice de corrélation

	FDI	SCHOOL	INFRA	OPEN	NATUR	FREEDOM	GROWTH
FDI	1.00						
SCHOOL	0.18	1.00					
INFRA	0.17	0.60	1.00				
OPEN	0.30	0.43	0.45	1.00			
NATUR	0.19	-0.04	-0.16	-0.14	1.00		
FREEDOM	0.10	0.38	0.42	0.29	-0.37	1.00	
GROWTH	0.10	-0.10	-0.04	0.05	0.02	-0.04	1.00
INF	-0.06	-0.01	-0.06	-0.04	0.08	-0.19	-0.23
DEBT	-0.02	-0.21	-0.14	-0.00	0.11	-0.21	0.02
POLITRISK	0.14	0.40	0.51	0.47	-0.32	0.44	0.05
GOV	0.09	0.53	0.64	0.35	-0.36	0.67	0.05
REGUL	0.16	0.51	0.55	0.40	-0.36	0.72	-0.02
LAW	0.07	0.53	0.58	0.39	-0.33	0.61	0.05
CORUPT	0.04	0.52	0.59	0.36	-0.28	0.57	0.01
BIT	0.07	0.60	0.55	0.09	-0.16	0.29	-0.03

	INF	DEBT	POLITRISK	GOV	REGUL	LAW	CORUPT
INF	1.00						
DEBT	0.16	1.00					
POLITRISK	-0.13	-0.11	1.00				
GOV	-0.15	-0.27	0.66	1.00			
REGUL	-0.15	-0.22	0.59	0.79	1.00		
LAW	-0.15	-0.22	0.69	0.85	0.79	1.00	
CORUPT	-0.12	-0.24	0.64	0.85	0.76	0.86	1.00
BIT	-0.02	-0.16	0.23	0.44	0.37	0.41	0.34

Source : Auteur.

Tableau 6. Résultats empiriques

Variable à expliquer FDI :					
Flux nets entrants d'IDE en % du PIB du pays d'accueil					
Méthode d'estimation : modèle à effets fixes - Données en panel					
Période : 1995-2005 ; T = 11 ; N = 81 ;					
Total panel observations : 11×81 = 891 Obs					
Var. Exp.	Eq.1	Eq.2	Eq.3	Eq.4	Eq.5
BIT	0.11464 (2.19)*	0.14008 (2.68)*	0.1186 (2.18)*	0.10543 (1.92)*	0.11291 (2.09)*
GOV	2.46631 (2.95)*				
BIT×GOV	- 0.15012 (-2.70)*				
REGUL		1.26595 1 (2.45)*			
BIT×REGU L		- 0.09235 (-2.17)*			
LAW			1.08931 6		

			(1.64)+		
BIT×LAW			-0.05175 (-0.98)		
CORUPT				1.22361 6 (1.53)	
BIT×CORUP T				-0.08978 (-1.62)+	
POLITRISK					0.54590 2 (1.06)
BIT×POLITRI SK					- 0.08097 9 (-1.92)*
SCHOOL	1.57412 4 (2.89)*	1.68631 4 (2.02)*	1.64816 5 (1.97)*	1.65655 6 (1.98)*	1.71962 9 (2.04)*
OPEN	0.03925 6 (3.59)*	0.03993 1 (3.65)*	0.03963 3 (3.62)*	0.03969 6 (3.62)*	0.04017 1 (3.66)*
INFRA	0.04670 8	0.04582 0	0.08086 2	0.06001 1	0.08588 9

	(2.66)*	(4.78)*	(3.02)*	(2.65)*	(3.02)*
NATUR	- 0.00292 1 (-0.16)	0.00077 5 (0.04)	0.00223 5 (0.12)	0.00044 5 (0.02)	- 0.00094 6 (-0.05)
FREEDOM	0.07567 7 (2.90)*	0.07681 6 (2.96)*	0.07084 0 (2.78)*	0.07705 1 (3.00)*	0.08527 8 (3.26)*
GROWTH	0.00414 6 (0.13)	0.01433 0 (0.44)	0.01439 1 (0.44)	0.01356 0 (0.42)	0.0216 (0.67)
INF	- 0.00166 7 (-0.74)	- 0.00151 1 (-0.67)	- 0.00154 1 (-0.68)	- 0.00141 6 (-0.63)	- 0.00143 1 (-0.63)
DEBT	- 0.10151 6 (-0.50)	- 0.10015 5 (-0.50)	- 0.12995 9 (-0.64)	- 0.12028 1 (-0.59)	- 0.09875 5 (-0.49)
Constante	5.23289 5	5.16882 2	5.41049 7	5.38742 3	- 1.71962 9
Nbr. Obs.	758	758	758	758	756
R2 within	0.6636	0.4598	0.5549	0.5552	0.5570

NB : la valeur entre parenthèse indique la statistique t de Student. Le signe (*) indique un coefficient significatif au seuil de 5%. Le signe (+) indique un coefficient significatif au seuil de 10%.

Bibliographie

Asiedu E. (2002), *On the Determinants of Foreign Direct Investment to Developing Countries: Is Africa Different?*, World Development, vol.30 n°.1, pp.107-119

Banque Mondiale (2007a), *World Development Indicators on CD-ROM*, Washington.

Banque Mondiale (2007b), *Aggregate Governance Indicators 1996-2006*, Washington.

Barro R. et Lee J.W (2002), *International Measures of Schooling Years and Schooling Quality*, American Economic Review Papers and Proceedings, vol.86, pp.218-223.

Borensztein E., De Gregorio J. et Lee J-W. (1998), *How does Foreign Direct Investment Affect Economic Growth?*, Journal of International Economics, vol.45, pp.115-135.

Brainard S.L. (1993), *A Simple Theory of Multinational Corporations and Trade-off Between Proximity and Concentration*, NBER Working Paper n°4269.

Brainard S.L. (1997), *An Empirical Assessment of the Proximity-Concentration trade-off between Multinational Sales and Trade*, American Economic Review, vol.87, pp.520-543.

Braumoeller B.F. (2004), *Hypothesis Testing and Multiplicative Interactional Terms*, International Organization, vol.58, pp.807-820.

Calvet A.L. (1981), *A Synthesis of Foreign Direct Investment Theories and Theories of the Multinational Firm*, Journal of International Business Studies, vol.12, n°.01, pp.43-59.

Chakrabarti A. (2001), *The Determinants of Foreign Direct Investment: Sensitivity Analyses of Cross-Country Regressions*, Kyklos International Review for Social Sciences, vol.54, n°.01, pp.89-113.

CNUCED (2002), *World Investment Report: Transnational corporations and export competitiveness*, Nations Unies, New York et Genève.

CNUCED (2007), *Bilateral Investment Treaties 1995-2006: Trends in Investment Rulemaking*, Nations Unies, New York et Genève.

De Mello L.R.Jr. (1999), *Foreign Direct Investment-Led Growth. Evidence from Time Series and Panel Data*, Oxford Economic Papers, vol.51, pp.133-151.

Driemeier H.M. (2003), *Do Bilateral Investment Treaties Attract FDI?*, World Bank Policy Research Working Paper n°.3121.

Dunning J.H. (1979), *Explaining Changing Patterns of International Production: In Defence of the Eclectic Theory*, Oxford Bulletin of Economics and Statistics, vol.41, pp.269-296.

Hausman J. (1978), *Specification Tests in Econometrics*, Econometrica, vol.46, n°.6, pp.1251-1271.

Heritage Foundation (2007), *Index of Economic Freedom 2007*, Washington DC.

Hymer S.H. (1976), *The International Operations of National Firms: A Study of Direct Foreign Investment*, MIT Press, (thèse de doctorat, département d'économie, MIT, 1960).

Morisset J. (2000), *Foreign Direct Investment in Africa: Policies Also Matter*, World Bank Policy Research Working Paper n°.2481.

Neumayer E. et Spess L. (2005), *Do Bilateral Treaties Increase Foreign Direct Investment to Developing Countries?*, World Development, vol.33, n°.10, pp.1567-1585.

Noorbakhsh F., Paloni A. et Youssef A. (2001), *Human Capital and FDI Inflows to Developing Countries: New Empirical Evidence*, World Development, vol.29, n°.9, pp.1593-1610.

Onyeiwu S. (2000), *Foreign Direct Investment, Capital Outflow and Economic Development in the Arab World*, Journal of Development and Economic Policies, vol.2, n°.2, pp.27-57.

Ram R. et Zhang K.H. (2003), *Foreign Direct Investment and Economic Growth: Evidence from Cross-Country Data for the 1990s*, Economic Development and Cultural Change, vol.51, pp.205-215.

Salacuse J.W. et Sullivan N.P. (2005), *Do BITs Really Work? An Evaluation of Bilateral Investment Treaties and their Grand Bargain*, Harvard International Law Journal, n°.46, pp.67-130.

Sornarajah (1986), *State Responsibility and Bilateral Investment Treaties*, Journal of World Trade Law, vol.20, n°.20, pp.79-98.

Vernon R. (1966), *International Investment and International Trade in the Product Cycle*, Quarterly Journal of Economics, vol.80, pp.190-207.

Vernon R. (1979), *The Product Cycle Hypothesis in a New International Environment*, Oxford Bulletin of Economics and Statistics, vol.41, pp.255-267.

Wheeler D. et Mody A. (1992), *International Investment Location Decisions: The case of US firms*, Journal of International Economics, vol.33, pp.57-76.

Wilhelms S.K.S. (1998), *Foreign Direct Investment and its Determinants in Emerging Economies*, African Economic Policy Discussion Paper n°.09, United States Agency for International Development, Office of Sustainable Development, Washington DC.